

EUROPE, CULTURE ET DIVERSITÉ DES LANGUES
Journée européenne des partenaires
du projet *Europe, Éducation, École*,
diffusée en visioconférence le 17 avril 2008 :
<http://lyc-sevres.ac-versailles.fr/projet-eee.europe08.php>

Existe-t-il une identité européenne ?

Raphaël CZARNY, élève de Terminale L

L'identité peut être définie comme un corpus de valeurs partagées par l'ensemble d'une collectivité humaine, manifestant représentation et images concrètes de ses valeurs. C'est aussi un ensemble de pratiques et d'usages communs. Peut-on envisager l'existence d'une identité européenne ? Si l'identité européenne existe, alors par quelles valeurs, par quelles critères, par quelles codes peut-on la définir ?

Peut-on fonder un regroupement identitaire dans un espace aussi marqué par la diversité linguistique, culturelle, économique que l'Europe, et cela malgré de nombreux points de convergences, tel que l'appartenance à une tradition de « penser » qui remonterait, selon Husserl, à la Grèce antique ?

I. L'identité par la culture

L'idée d' « Europe » s'inscrit dans la tradition de l'Humanisme, des Lumières, de Hegel ou encore de Husserl. L'Union européenne voulait être un espace de civilisation, un espace caractérisé par le respect des droits de l'homme, par une éthique politique « fondée sur des valeurs universelles issues des Lumières ».

Alors existe-il une culture européenne pour autant ?

Rémi Brague a bien analysé la « secondarité culturelle » qui est la marque de l'Europe : « *Toute culture est seconde ; elle hérite et c'est pour cela qu'elle peut innover et ne reste pas figée sur une identité arrogante, fixe, et établie (...) elle est immigrée à elle-même* »

A la base de la culture européenne, on voit donc un processus d'europanisation des cultures à la lumière de l'exigence de secondarité culturelle. La dialogique est l'une des caractéristiques de l'identité européenne : c'est dans cette perspective que l'Humanisme est typiquement européen, car en plus de sa capacité d'autocritique, comme le montrent les *Lettres Persanes* de Montesquieu ou *Les Cannibales* de Montaigne, il considère la culture non pas comme un enfermement sur soi, dans les traditions, mais comme une constante ouverture vers l'autre, un processus d'enrichissement.

II. L'identité par l'Histoire

L'identité européenne actuelle peut-elle être fondée sur l'histoire européenne ? Le processus d'identification pourrait être le suivant. Les Européens d'aujourd'hui, prenant conscience rétrospectivement de l'inanité des affrontements passés, reconnaîtraient leur unité et leur identité commune. Observons que la fin de la guerre froide a réveillé, dans la mémoire des peuples anciennement opprimés à l'Est, le sentiment d'avoir un destin commun avec l'Ouest européen. L'histoire serait donc une école de morale politique. Mais cette vision idyllique du souvenir des guerres intereuropéennes et de la grande division Est-Ouest n'est pas toujours confortée par les faits les plus récents. Les pays de l'ex-Europe communiste sont traversés par des crises d'identité nationales violentes : l'éclatement de l'ex-Yougoslavie le montre tragiquement. De plus, dans ces pays existe le sentiment – qui est du ressentiment – d'avoir

été abandonnés par « l'Europe » et l'Occident. Ils recherchent donc une protection américaine immédiate qui exacerbe les tensions entre pays de l'Union.

Sur le domaine religieux on remarque que tout les pays de l'Union Européenne ont pour religion majoritaire la religion chrétienne. Peut-on dire pour autant que l'identité européenne est chrétienne ? Non, car l'Europe se caractérise tant par ses racines chrétiennes que par son présent laïc. Oui, parce que le christianisme imprègne nos usages, nos codes, notre morale et même nos paysages par la densité forte d'églises et de cathédrales. Par ailleurs, le « présent laïc », si fort en France, n'est pas vécu de la même manière dans une Allemagne encore très protestante, une Pologne très catholique et une Italie forte du Saint-Siège...

III. L'identité par les Institutions

Les Communautés européennes créent indubitablement de l'identité et de la conscience. De l'identité européenne a été produite par les pionniers de l'Europe unie. Robert Schuman, Konrad Adenauer et Jean Monnet, De Gasperi, Spaak « ont décidé », le 9 mai 1950, qu'une Haute Autorité du Charbon représenterait l'intérêt commun. Ils ont donc créé de l'identité européenne. Des groupes de pression intéressés, des experts, des réseaux politiques au sein des élites ont aussi créé de l'idéologie unitaire.

Mais la diversité des institutions « européennes » reflète certainement plus une diversité des identités européennes que l'affirmation de valeurs communes partagées par tous les Européens. Les institutions européennes ne jouent-elles pas plus un rôle de révélateur que de catalyseur de l'identité européenne ? Elles ne sont pas le laboratoire de l'identité européenne parce que ce n'est pas leur mission.

On sait toutefois qu'à la source de l'œuvre économique, il y a un rêve identitaire, celui déjà pensé par Victor Hugo et son concept d'Etats-Unis d'Europe, ou esquissé par Aristide Briand.

Alors existe-t-il une identité européenne ?

On remarque qu'il n'y a pas encore d'identité européenne fortement ressentie par les citoyens européens. L'identité européenne a été définie au XIXe siècle comme l'expression d'une civilisation ultime, supérieure, ou bien comme une civilisation égale aux autres mais particulière. Elle a été assimilée à la capacité des peuples européens à moderniser ; elle est ressentie comme l'expression de la pluralité des cultures.

On remarque aussi un réel besoin d'identité commune. La création continue des institutions européennes d'intégration exige un discours sur l'identité. Celui-ci ne vient pas, concurrencée par la revendication d'identités nationales, régionales, linguistiques... comme si ces identités ne pouvaient pas se fondre dans un tout sans perdre leurs particularités.

Enfin il faut rappeler que l'identité est un acquis, et non pas un inné. L'identité européenne se construit volontairement par un mouvement citoyen.

On ne naît pas européen, on le devient.

Sèvres, le 17 avril 2008